

étendant cette distinction jusqu'à tous les descendants mâles en ligne directe.

IV. Plusieurs familles Nobles & Patriciennes ; qui avoient quitté *Genes*, lorsqu'elles crurent l'Etat sur le point de sa ruine, y sont revenus, y ayant eu une publication là-dessus. Mais d'autres familles qui ont laissé écouler le terme prescrit pour leur retour, sont condamnées à une amende de quatre mille écus d'or, qu'on leve sur les biens & effets qui peuvent leur appartenir dans l'Etat. Mais on ne peut pas dire que les familles revenus aient été reçus à leur retour autrement qu'avec assez d'indifférence.

On a présentement entre les mains un Journal de 29. pages d'impression grand in *quarto*, de ce qui s'est passé à *Genes* & dans son territoire depuis le 11. Avril de cette année jusqu'au 23. Juillet suivant, c'est-à-dire, depuis l'entrée que l'Armée Impériale & Piémontoise a faite dans les vallées de *Polsevera* & de *Bisagno* jusqu'à la retraite des mêmes vallées. Ce Journal circonstancie les événemens arrivés, & n'oublie rien de la valeur que les Genoïis y ont montrée. Il a à la tête un avertissement, qui finit par diverses observations nécessaires pour ceux qui lisent les relations de l'Etat de *Genes*.

*Corse*. Il est certain que le Colonel Rivarola est rentré dans la *Bastie* avec un gros parti de mécontents. On l'a annoncé le mois passé. Mais le Marquis de Mari, Commissaire Général de la République, y demeure maître de la *Terra-Nova* qui est la partie la plus forte de cette Capitale. Il en conserve aussi la Citadelle, ce qui le rend maître du Port que cette Citadelle domine ; & ayant reçu un renfort en hommes qui lui a été envoyé de *Genes*, il a fait canonner l'autre partie

de